

CONTRIBUTION DES DIRIGEANTS RESPONSABLES DE L'OUEST À LA CONSULTATION SUR LE DEVENIR DE NANTES ATLANTIQUE

“
Promouvoir un modèle de développement local responsable dans un monde décarboné.
”

Au regard des observations, critiques, demandes de précisions et d'expertises complémentaires exprimées lors des réunions organisées par la DGAC depuis le 4 juin dernier, il n'est pas possible pour les membres de DRO de se prononcer sur l'un ou l'autre des scénarios proposés dans la consultation publique en cours.

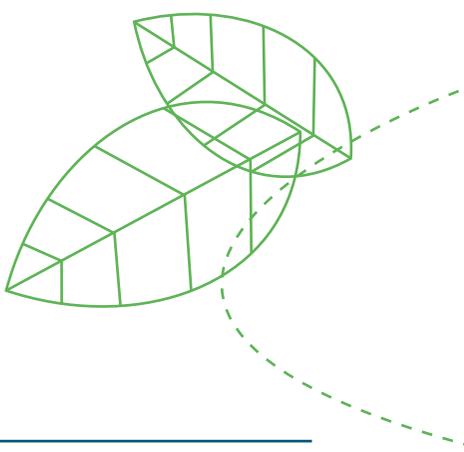
C'est pourquoi DRO souhaite apporter **sa contribution à cette consultation** en l'organisant autour des enjeux :

- De **protection des populations**
- De **préservation de l'écosystème naturel et urbain**
- D'**anticipation des enjeux d'accessibilité et de connexion nationales, européennes et internationales**

Concernant le survol de l'agglomération nantaise et compte-tenu de l'organisation actuelle ou envisagée, **les membres de DRO considèrent que Nantes Atlantique ne pourra pas accueillir le trafic envisagé pour Notre-Dame-des-Landes.**

Cependant en tant qu'acteurs économiques, représentants de la société civile mais aussi citoyens soucieux de l'avenir de leur territoire de vie, **les membres de DRO souhaitent partager les principes -qui selon eux doivent impérativement guider l'État dans le choix du scénario de réaménagement de l'aéroport de Nantes Atlantique.**

L'engagement de ses membres pour la transition vers un monde décarboné à l'horizon 2050 amène DRO à inscrire le devenir de l'aéroport Nantes Atlantique dans une réflexion plus large sur un modèle de développement local ambitieux qui réunit dimensions environnementale, économique et sociale.



PROTÉGER DE MANIÈRE EXEMPLAIRE TOUS LES RIVERAINS IMPACTÉS PAR LES NUISANCES SONORES LIÉS À L'ÉVOLUTION CONTINUE DU TRAFIC AÉRIEN :

● **Interdire les vols de nuit entre 23H et 6H** avec des dérogations pour les seules compagnies aériennes basées à Nantes Atlantique

● **Engager rapidement les études préalables pour réaliser au plus vite, en lien avec les collectivités concernées, le transfert hors des zones de bruits de tous les équipements publics** (écoles, restaurants scolaires, collèges, gymnases...) à financer dans le cadre du fonds de compensation annoncé par l'État

● **Mettre en place un droit de délaissement** pour les riverains qui souhaitent vendre leur bien pour ne plus subir les nuisances sonores avec si nécessaire, en cas

de dépréciation une subvention compensatrice pour les biens acquis avant la décision de l'Etat d'abandonner le transfert

● **Proposer le conseil gratuit délivré aux particuliers par le CAUE de Loire Atlantique** pour la rénovation acoustique mais aussi énergétique des logements des riverains impactés

● **Garantir aux riverains de l'aéroport de Rennes Saint-Jacques les mêmes modalités de protection des nuisances** et veiller à y limiter le trafic dans les seules limites acceptables par les populations aujourd'hui impactées.

PRÉSERVER LES QUALITÉS DE L'ÉCOSYSTÈME NATUREL ET URBAIN ET CORRIGER LES IMPACTS DE L'ACCROISSEMENT DES USAGES SUR LES FONCTIONNALITÉS DU TERRITOIRE :

● **Faire réaliser un bilan carbone globalisé** et une étude d'impact sociétale et territoriale du réaménagement de l'aéroport et plus généralement du pôle économique de Nantes Atlantique

● **Optimiser les aires de stationnements existantes** en créant notamment des parkings silos **et faire réaliser les travaux de réaménagement les plus urgents pour sécuriser, améliorer et fluidifier les infrastructures actuelles** : piste, aérogare, postes de contrôle... dans le cadre d'une convention à formaliser au plus vite entre l'État et le concessionnaire actuel,

● **Assurer une desserte multimodale en site propre par chronobus, tramway et/ou train, cadencée et optimisée** à un prix attractif notamment à partir de la gare et du centre de ville de Nantes.

● **Veiller à conforter le pôle d'emplois « industrie/recherche/logistique »** en définissant une stratégie partagée

pour un développement équilibré des emplois et des activités en lien avec l'ensemble des collectivités concernées, les aménageurs et les entreprises des Zones d'activités économiques situées à proximité de la plateforme aéroportuaire,

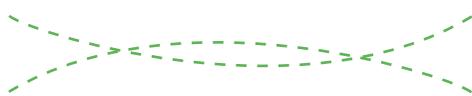
● **Déployer les aménagements indispensables à la pratique des modes doux, marche et vélo**, des salariés et usagers de la zone aéroportuaire, en particulier vers les centres urbains proches et l'intra périurbain.

● **Garantir sur le long terme le développement de l'agriculture périurbaine, la valorisation de la forêt urbaine et de la trame verte et bleue**

● **Préserver la biodiversité, notamment la faune et la flore du Lac de Grand Lieu**, en limitant au strict nécessaire à la sécurisation du trafic, l'éventuel allongement de la piste.

Anticiper les enjeux de connexions nationales, européennes et internationales de Nantes et de son bassin de vie au sein du Grand Ouest :

Enfin, à l'aune des évolutions du trafic aérien national et international, susceptible d'impacter le trafic à Nantes Atlantique, les DRO recommandent de :



Faire réaliser une étude pour un schéma global de mobilité et d'accessibilité de la métropole nantaise et du Grand Ouest :

● combinant l'offre aéroportuaire, ferroviaire et fluviomaritime, pour le fret et les personnes ;

● prenant en compte une réflexion qualitative sur le volume et les typologies de trafic sur Nantes Atlantique en limitant par exemple à 9 millions de passagers le trafic aérien et limitation des vols vacances ou week-end...)

● envisageant les alternatives digitales aux déplacements d'affaires,

● pour ainsi préserver l'impact positif du trafic aérien pour les connexions indispensables aux activités économiques et aux relations interterritoriales.

Mobiliser les acteurs industriels et de recherche du pôle aéronautique pour accroître « la soutenabilité » du trafic aérien et faire de Nantes Atlantique un aéroport exemplaire en termes d'innovations technologiques et sociales.

Pour les membres de DRO, la mise en œuvre de ces principes est de nature à positionner notre territoire comme exemplaire, soucieux d'un développement soutenable, agissant de manière concrète et responsable en faveur des transitions économiques, sociales, environnementales et sociétales dans un monde décarboné.